



14ème législature

Question N° : 96424	De M. Jean-Pierre Blazy (Socialiste, écologiste et républicain - Val-d'Oise)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > organisation	Analyse > police et gendarmerie. perspectives.
Question publiée au JO le : 07/06/2016		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur des solutions qui permettraient de réaffecter les fonctionnaires de police et de gendarmerie sur leur cœur de métier : les missions de service public de sécurité. Si cela semble être un objectif partagé avec le ministre, les solutions pour y parvenir font débat. Deux profonds changements de pratiques pourraient être étudiés. On pourrait tout d'abord accélérer le transfert des tâches indues ou périphériques à d'autres administrations afin de permettre aux fonctionnaires de retrouver le terrain. Procurations électorales, surveillance statique, escorte des personnes mineures au sein de foyers, gardes des personnes détenues en milieu hospitalier ou encore gestion des opérations de transfèrement des personnes détenues sont sans doute les exemples les plus significatifs. Le poids des missions périphériques est en effet pointé du doigt comme l'une des causes de la crise identitaire que traverse la police nationale et de la démotivation qui gagne parfois les personnels des deux forces. Les actes effectués en garde à vue ou en audition libre pourraient donner lieu à un enregistrement sonore (notification des droits, auditions de la personne mise en cause et des éventuels témoins) ainsi qu'à l'établissement d'un procès-verbal de synthèse dans lequel figurerait notamment le résumé de chacune des auditions de la personne. Pour certaines infractions la nouvelle procédure de l'enquête pénale pourrait se traduire par un gain de temps significatif pour les services enquêteurs. Par ailleurs la contraventionnalisation de certains délits (conduite en état d'ivresse, sans permis ou sans assurance, occupation des halls d'immeubles par exemple) permettrait de débarrasser la police et la gendarmerie de tâches périphériques et de la lourdeur des procédures qui les empêchent d'être sur le terrain, en leur redonnant dans le même temps de la capacité d'initiative au service de la sécurité publique. Il lui demande ce qu'il pense de ces propositions et qu'elles sont les siennes pour remettre les forces de sécurité sur le terrain.